CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111984 **VALABLE JUSQU'AU** 15/12/2024

ÉDITÉ LE **23/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1999
Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **421 402 025 00025**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5419750

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 063158310123

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 063158310123

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : **RAOUL STEPHANE**

29 RUE GUSTAVE EIFFEL
Z.A. 1 PORT ARTHUR
PLUMÉLIAU
56930 PLUMELIAU BIEUZY
Téléphone : 02 97 51 81 44 **Fax :**
Portable : 06 08 62 97 31

Site Internet : www.stephane-raoul-chauffage.fr
E-mail : etab.stephane.raoul@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
RAOUL STÉPHANE DIRECTEUR

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.